

foi, qui les a sauvés du désastre en 1760 et qui est seule capable, aujourd'hui encore, de les protéger contre les périls de l'heure. Aussi, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer ici le regret que dans le manifeste de l'*Union des Cultivateurs* fondée récemment à Saint-Hyacinthe, sous le patronage et la direction de M. T.-D. Bouchard, maire et député de cette ville, qu'on dit en être "l'organisateur en chef", (1) les directeurs de la nouvelle association n'aient pas trouvé le moyen de placer une belle et franche profession de foi catholique. Jusqu'à preuve du contraire, nous voulons bien ne voir là qu'un simple oubli ; mais cet oubli n'en reste pas moins regrettable. Nous aurions aussi aimé voir dans une association qui peut être appelée à jouer un rôle important, un jour, dans notre province, des membres de notre clergé, invités à donner à cette œuvre l'appui de leurs conseils et de leurs salutaires influences. Il nous semble que le prêtre canadien-français a donné à nos cultivateurs des preuves assez nombreuses de son dévouement à la grande cause agricole pour que son intelligente et active coopération reste désirable et désirée dans cet important domaine de notre vie nationale.

Nous formulons donc le vœu, en terminant, que l'union sacrée du prêtre et du cultivateur canadiens-français, qui a été si fructueuse dans toute notre histoire et qui est apparue si belle encore aux pieds du monument Hébert, le 3 septembre, garde toujours sa force et étende partout ses bienfaits pour la plus grand bien de l'Église et de notre chère Patrie.

A. H.

(1) Voir le texte du manifeste dans l'*Action Catholique* du 27 août dernier.

---

## QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

### MESSE PRO POPULO

Dans le numéro du 23 mai 1918, page 602, de notre Revue, nous écrivions : " Par conséquent, dans la province civile de Québec, les curés sont tenus de dire la messe *pro populo* tous les dimanches et les fêtes d'obligation non supprimées.